

# LE PUY DE DÔME

## Randonnée sur les sentiers volcaniques

### Le séjour

Au cœur du **Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne**, la région du Puy de Dôme offre un terrain exceptionnel pour les amateurs de randonnée. Ce séjour accompagné vous invite à explorer les paysages variés de la chaîne des Puys – un alignement unique de volcans endormis – mais aussi les vastes plateaux et les crêtes panoramiques qui façonnent ce territoire d'exception.

Vous découvrirez jour après jour la richesse naturelle, géologique et culturelle de l'Auvergne. Chaque randonnée sera l'occasion d'en apprendre davantage sur la formation volcanique du Massif Central, d'observer une flore préservée, et de parcourir des sentiers peu fréquentés offrant des vues imprenables sur les volcans.



#### Les « plus » du séjour :

- Une auberge dans un village **typique auvergnat**.
- **Des randonnées variées** pour découvrir toutes les facettes du Puy de Dôme.
- **Un petit groupe** de 8 personnes maximum pour un séjour de qualité.
- Un **transport en minibus** de la gare de Clermont Ferrand et pendant tout le séjour entre l'hébergement et les départs des randonnées.

## Déroulement du séjour

**Jour 1.-** Rendez-vous à la gare de Clermont Ferrand à 17h30 ou directement au gîte à 18h30 pour le pot d'accueil. Dîner au gîte.

**Jour 2.-** Pour cette première journée, nous partons directement de l'hébergement à **Orcival** pour une boucle traversant des forêts variées et offrant de superbes vues sur la Chaîne des Puys. Une visite guidée de **la basilique d'Orcival** terminera notre journée.

*500m D+, 16km*

*Temps de transfert A/R : aucun*

**Jour 3.-** Randonnée en boucle sur les volcans jumeaux du **Puy de la Vache** et du **Puy de Lassolas**, au cœur de la Chaîne des Puys. Itinéraire soutenu, mais offrant des panoramas spectaculaires et une immersion dans un paysage volcanique unique.

*400 D+, 13km*

*Temps de transfert A/R : 40mn*

**Jour 4.-** Deux lacs de cratères nous attendent. Nous partons du **lac de Servières**, magnifique Espace Naturel Sensible, pour atteindre à travers la forêt le plus haut lac d'Auvergne : le **lac de Guéry**. De superbes points de vue nous accompagnent pour le retour.

*500m D+, 17km*

*Temps de transfert A/R : 40mn*

**Jour 5.-** Départ pour **le Puy de Dôme** ! Randonnée emblématique au cœur de la Chaîne des Puys, l'ascension du Puy de Dôme offre une immersion dans l'histoire volcanique de l'Auvergne. Depuis son sommet, un panorama à 360° dévoile les volcans alentours et les grands espaces du Massif central. Un incontournable du séjour.

*500m D+, 12km*

*Temps de transfert A/R : 40mn*

**Jour 6.-** Randonnée sauvage et panoramique sur les **Puys de l'Enfer et de Combegrasse**, au sud de la Chaîne des Puys. Entre crêtes, estives et forêts, l'itinéraire offre un bel aperçu de la diversité des paysages volcaniques, dans une ambiance paisible et peu fréquentée.

*200m D+, 9km*

*Temps de transfert aller : 25mn*

Après le déjeuner, la dispersion aura lieu vers 14h. Le départ vers la gare de Clermont-Ferrand se fera depuis le point de départ de la randonnée. Si vous venez avec votre propre véhicule, vous pourrez le laisser stationner à cet endroit pendant la randonnée et repartir directement.

Itinéraires donnés à titre indicatif, pouvant être modifiés pour des raisons de conditions météorologiques, logistiques, de niveau du groupe, ou de sécurité particulières

## Informations pratiques

Pour obtenir toutes les informations relatives aux conditions d'inscription, veuillez vous référer aux **conditions de vente et de participation**.

**Inscription.** Elle est effective à la réception du **bulletin d'inscription** rempli et signé, avec les renseignements obligatoires suivants :

- Nom et prénom, avec date et lieu de naissance, adresse et téléphone de contact.
- La copie de votre carte d'identité.
- Nom et coordonnées de la personne à contacter en cas de problème vous survenant durant le séjour.
- Attestation de votre assurance assistance - rapatriement si vous n'avez pas souscrit au contrat proposé par Chiloé (compagnie, n° de contrat, téléphone de contact d'urgence).

**L'inscription devra être accompagnée d'un acompte de 35 % du montant du séjour ou voyage si elle a lieu à plus de 45 jours de la date de départ, de la totalité du montant à moins de 45 jours du départ.**

**Niveau de difficulté.** Les itinéraires sont relativement faciles dans la Chaîne des Puys. Ils ne présentent pas de technicité particulière, les sentiers sont roulants. Cependant, une bonne forme physique est requise car les montées et descentes peuvent être pentues. Vous devez avoir la capacité de marcher en montagne 4 ou 5h.

**Portage.** Portage limité au pique-nique de la journée (nourriture et eau), vêtements nécessaires, et affaires personnelles pour la journée.

**Hébergement.** Situé au cœur du pittoresque village d'Orcival, l'établissement 3 étoiles offre une expérience authentique au sein du Parc Naturel des Volcans d'Auvergne. Idéalement placé face à la basilique Notre-Dame, il constitue un point de départ parfait pour explorer la Chaîne des Puys.

En cas d'imprévu, un hébergement de catégorie équivalente pourra être proposé en remplacement.

Le tarif indiqué correspond à une chambre twin (partagée par 2 personnes). Un supplément s'applique pour une chambre single, sous réserve de disponibilité.

**Restauration.** Petit-déjeuner à l'hébergement, pique-nique tiré du sac à midi avec des produits locaux, repas en restaurant ou à l'auberge le soir.

**Transport.** Les transferts sont effectués en minibus de location 9 places

**Encadrement.** Par un-e accompagnat-ric-e-ur en montagne diplômé.e d'état. Une trousse à pharmacie pour les secours d'urgence est transportée par votre guide.

**Nombre de participants.** Groupes de 6 personnes minimum à 8 personnes maximum. Si le nombre de participant.e.s est inférieur à 6, il vous sera proposé de maintenir le séjour moyennant un supplément.

**Rendez-vous et dispersion.** Leurs lieu et horaire sont précisés dans le courrier de confirmation. Une convocation détaillée vous parviendra au plus tard 10 jours avant le départ.

**Urgences.** Pour joindre l'encadrante **Élise** : **00 33 (0)6 18 48 86 13**

**DATE et PRIX 2025.**

**Du dimanche 19 octobre au vendredi 24 octobre 2025**  
**A partir de 6 personnes (6 jours, 5 nuits) = 980 € par personne**  
**Supplément chambre single (selon disponibilité) = 156 €**

**Le prix comprend :**

- L'hébergement, base chambre partagée par deux personnes ;
- La restauration depuis le repas du soir du Jour 1 jusqu'au déjeuner (pique-nique) du Jour 6.
- Pique-nique à midi, sorti du sac.
- Le transfert entre la gare de Clermont Ferrand et l'hébergement aller et retour.
- Le transport entre l'hébergement et les départs de randonnée. Le Jour 6, les véhicules personnels seront acheminés jusqu'au départ de la randonnée pour un départ directement après le pique nique.
- L'accompagnement par un guide diplômé.
- Les frais d'encadrement.

Tarif valable pour un groupe de 6 personnes pour un séjour de 6 jours / 5 nuits.

**Le prix ne comprend pas :**

- Toutes les boissons aux repas et en dehors (eau, vin, café...).
- Les frais de visites des monuments, des églises, musées et autres sites non prévus dans le programme ou précisés « possibilité de visite ».
- Les assurances annulation, assistance et rapatriement.
- Le supplément pour chambre occupée par une personne.
- Les pourboires.
- Tout ce qui n'est pas mentionné au paragraphe « Le prix comprend ».

**Accès au point de rendez-vous.**

- **Route** : selon votre lieu de départ, de grands axes vous rapprochent de ce village mais le dernier morceau se fait sur des petites routes de montagne.
- **Train** : un transfert entre la gare de Clermont Ferrand et l'hébergement est prévu dans le programme du séjour.

**Où laisser votre voiture.** Votre véhicule sera en sécurité sur le lieu d'hébergement ou à proximité si vous venez directement à l'Auberge. Il peut être plus difficile de se garer à Clermont Ferrand et vous trouverez toutes les informations ici : <https://clermont-ferrand.fr/stationnement-et-secteur-pieton>.

N'hésitez pas à nous contacter.

**Si vous arrivez la veille, et si vous cherchez un hébergement.** Vous pouvez nous contacter.

**Annulation.**

**En cas d'annulation de votre part avant le départ** : elle devra nous parvenir par lettre recommandée ou par courriel avec accusé de réception ; la date d'émission de l'écrit sera retenue comme date d'annulation/résolution pour la facturation des frais d'annulation/résolution. Toutefois, dans le cas où vous auriez souscrit à une assurance annulation/résolution, la compagnie d'assurance à laquelle vous aurez transmis les documents liés à l'annulation/résolution appréciera la date du fait générateur de celle-ci. Dans le cas de circonstances exceptionnelles (problèmes graves concernant la sécurité des lieux où doit se dérouler la prestation et susceptibles de l'affecter sérieusement), les voyageurs peuvent annuler/résoudre leur inscription sans payer de frais d'annulation/résolution. Ces circonstances impactantes devront être effectivement constatées.

**Frais d'annulation :**

Quelle que soit la date d'annulation/résolution, des frais sont conservés par l'organisateur : une somme forfaitaire de 53 EUR (frais de dossier d'annulation/résolution) par personne inscrite annulée, le montant de la totalité de la prime d'assurance si

vous en avez souscrit une, ainsi que l'éventuelle pénalité appliquée pour annulation/résolution par la société de transport aérien, maritime ou ferroviaire, si un tel type de transport est compris dans le séjour, et pouvant être égale à 100% du prix du billet (conditions particulières pour les transport aérien, maritime et ferroviaire).

Au-delà de ces frais d'annulation/résolution, la modulation des pénalités d'annulation/résolution suivante intervient sur les sommes versées, en fonction de la date d'annulation/résolution :

- A plus de 45 jours du départ, les sommes versées vous seront remboursées par l'organisateur, sauf les sommes mentionnées au premier alinéa du paragraphe « Frais d'annulation/résolution ».
- De 45 à 22 jours du départ : 30 % du montant du séjour ou du voyage seront conservés par l'organisateur, ainsi que toutes les sommes mentionnées au premier alinéa du paragraphe « Frais d'annulation/résolution ».
- De 21 à 15 jours du départ : 50 % du montant du séjour ou du voyage seront conservés par l'organisateur, ainsi que toutes les sommes mentionnées au premier alinéa du paragraphe « Frais d'annulation/résolution », dans la limite d'un montant total égal à 100% du prix du séjour ou voyage.
- De 14 à 2 jours du départ : 75 % du montant du séjour ou du voyage seront conservés par l'organisateur.
- A moins de 2 jours du départ : 100 % du montant du séjour ou du voyage seront conservés par l'organisateur.
- En cas d'annulation/résolution, les frais extérieurs à la prestation fournie par Chiloé engagés par le participant (transport jusqu'au lieu de rendez-vous, frais de visa, de vaccination...) ne pourront faire l'objet d'aucun remboursement de la part de l'organisateur. Toute interruption volontaire du voyage de la part du participant n'ouvre droit à aucun remboursement de ces frais, de même qu'une exclusion décidée par l'encadrement du séjour pour niveau insuffisant ou non respect des consignes de sécurité.

### **Assurances.**

Chiloé vous propose deux formules d'assurances :

- Assistance – rapatriement (1% du prix du voyage ou séjour).
- Annulation/résolution de voyage, bagages, frais d'interruption de séjour (3,5 % du prix du voyage ou séjour).

Elles doivent être souscrites le jour de l'inscription. Nous vous recommandons de vérifier au préalable que vous ne bénéficiez pas déjà de la couverture de ces risques. Seule l'assurance en assistance et rapatriement est obligatoire. L'assurance pour garantir les frais d'annulation/résolution est toutefois recommandée. Les détails des assurances proposées sont précisés dans nos fiches techniques ainsi que dans les contrats qui peuvent vous être fournis sur simple demande, et automatiquement si vous souscrivez à l'un d'eux. Ces assurances ne remboursent pas les primes d'assurance, les frais de visa et les frais de dossier. Ces frais ne sont pas non plus remboursables par Chiloé.

Si vous ne souscrivez pas aux contrats que nous proposons (si, par exemple, vous bénéficiez de ce type d'assurance en réglant avec certains types de cartes bancaire (Mastercard Gold, Visa Premier) - nous vous recommandons toutefois de bien vérifier les détails des dispositions de ces assurances, renseignez-vous auprès de votre banque -) : il vous appartiendra, avant ou au cours du voyage, et en cas d'événement pouvant être pris en charge par votre assurance personnelle, de contacter personnellement votre compagnie d'assurance pour déclencher une éventuelle prise en charge. Avant votre départ, vous devrez fournir une attestation de contrat en assistance et rapatriement.

### **Si vous avez souscrit à notre assurance annulation/résolution :**

- L'assurance annulation/résolution prend effet à la date de souscription du contrat et expire le jour de votre départ en voyage.
- Si votre annulation/résolution, due à une ou des conditions prévues dans le contrat d'assurance, intervient à moins de 45 jours avant le départ : la somme retenue pour pénalité d'annulation/résolution en fonction du barème précédent vous sera remboursée par l'assurance, exceptés les frais de dossier d'annulation/résolution, le montant des primes des assurances souscrites, les frais de visa ;
- Si votre annulation/résolution intervient à plus de 45 jours du départ : l'assurance remboursera les éventuelles pénalités pour annulation prélevées par la compagnie de transport aérien, maritime ou ferroviaire si ce type de transport était inclus dans le voyage. Elle ne remboursera pas les primes d'assurances souscrites, ni les frais de dossier ou de visa.

**Si vous ne désirez pas souscrire à notre contrat d'assistance - rapatriement**, nous vous demanderons, avant votre départ, une attestation (de votre assureur) de votre couverture en assistance et rapatriement pour cette destination et pour la durée du voyage ou séjour, mentionnant le nom de votre compagnie d'assurance, le numéro de votre contrat, les garanties couvertes, et le numéro d'appel d'urgence depuis l'étranger en cas de sinistre.

**Si le séjour choisi est annulé du fait de l'organisateur**, soit pour insuffisance de participant.e.s, soit du fait de l'existence de conditions entraînant une prise de risque pour les participants, ou pour toute raison de force majeure, il vous sera proposé, dans la mesure du possible, un séjour de remplacement. Dans le cas où cette solution ne vous conviendrait pas, ou si l'annulation/résolution par l'organisateur est définitive, vous serez remboursé intégralement. Toute annulation/résolution de la part de l'organisateur vous sera notifiée au plus tard 21 jours avant la date du départ du séjour ou voyage prévu.

**Saison touristique et dates proposées.** Il est de plus en plus difficile de deviner ce que sera la météo et les températures au cours de l'année dans nos massifs français. Le mois d'octobre peut offrir de belles balades sous les lumières d'automne qui promettent de belles photos. Le secteur du Puy-de-Dôme présente de nombreuses alternatives intéressantes en cas de temps incertain.

**Réglementation.** Le secteur du Puy de Dôme est un site naturel fragile nécessitant le respect des sentiers balisés et des espaces privés. Les groupes doivent adopter un comportement respectueux envers la faune, la flore et les habitants. Le ramassage des déchets est obligatoire et le hors-piste interdit. Ces règles assurent la préservation durable du site pour tous.

## Équipement à emporter

Liste de l'équipement et du matériel indispensables à chaque participant. N'hésitez pas à contacter votre accompagnat.eur.rice en montagne pour toutes questions ou si vous avez un doute avant d'acheter un vêtement ou un accessoire :

- un sac à dos (35 litres environ) pour les circuits de la journée ;
- des chaussures de marche de "randonnée" ;
- un vêtement de pluie ; éventuellement un parapluie (dont l'utilisation peut s'avérer périlleuse s'il y a du vent...) ;
- un vêtement coupe-vent (qui peut-être le vêtement de pluie) ;
- un vêtement un peu plus chaud (pull-over ou polaire), soit veste, soit sweat (lorsqu'il fait frais, avec le vent, ou le soir éventuellement un petit anorak ou doudonne à l'automne ou au printemps ;
- pantalon pour marcher, tee-shirts ou chemise, short, maillot de bain, etc. ;
- un chapeau, ou casquette ;
- un bonnet, écharpe et une paire de gants ;
- écran solaire, lunettes de soleil ;
- une gourde d'un litre ½ minimum ; une boîte plastique avec couvercle pour le pique-nique (type "Tuperware", 500ml maximum, pour mettre votre salade du midi), gobelet et couverts ; éventuellement une bouteille type « Thermos » ;
- appareil photo, jumelles ... si vous en avez ;
- une petite pharmacie personnelle pour les petits « bobos » (désinfectant, Elastoplast (ou Tensoplast), gaze...), vos médicaments. Ordonnance obligatoire si traitement médical ou allergie en cours (dans le sac de rando) ;
- les bâtons de marche ne sont pas indispensables mais conseillés. Vous pouvez avoir confiance en vos capacités physiques, que vous sous- estimez bien souvent. Mais si vous en avez, et que vous ne pouvez pas vous en séparer, amenez-les ! Ce sera l'occasion de faire des mises au point sur leur usage.

## Informations - Réservation

**CHILOE**

**Le Beyrac - 48190 ALLENC – France - Tel +33 (0)466 65 32 58 - +33(0)608 47 95 34**

**Courriel : [chiloe@chiloe-voyage.fr](mailto:chiloe@chiloe-voyage.fr)**

**Voyages à pied - Trekkings - Alpinisme - Séminaires**

**Massif Central. Pyrénées. Alpes. Europe. Amérique du Sud. Canada. Groenland. Népal**

SIRET 481 805 125 00038 - APE 7911Z - TVA intracom. FR54481805125

Association de tourisme affiliée à l'APRIAM – 73800 PORTE DE SAVOIE - IM 073.100023 (ATOUT France) - RCP MMA : Contrat 103.056.234 - 10 Bd Marie et Alexandre Oyon, 72 Le Mans - Garantie financière: GROUPAMA, Contrat 4000713451 – 93 NOISY LE GRAND

Médiateur de la consommation : La Société Médiation Professionnelle, Alteritae 5 rue Salvaing 12000 Rodez [www.mediateur-consommation-smp.fr](http://www.mediateur-consommation-smp.fr)

06.2025